

Participation de l'INAO au congrès de l'OIV 2023 sur le thème « du vin et des nouvelles technologies »

Du 5 au 9 juin se tenait à Cadix et Jerez de la Fontera en Espagne, le congrès de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), qui marque le début de l'année internationale de la vigne et du vin. Les thèmes principaux des interventions portaient cette année sur l'apport des nouvelles technologies, notamment numériques, en viticulture.

Une délégation d'experts, de professionnels et de représentants d'administrations

La France y était représentée par une délégation d'experts, de professionnels et de représentants d'administrations, qui ont notamment pu échanger avec les 49 pays que comptent cette organisation internationale sur des enjeux d'intérêts communs.

L'INAO, aux côtés de la [direction des douanes et des droits indirects \(DGDDI\)](#) et de [FranceAgriMer](#), a notamment pu présenter les apports du casier viticole informatisé (CVI) en matière de suivi et d'innovation viticole.

Rencontre franco-espagnole : des défis communs

Une rencontre franco-espagnole, associant professionnels et administrations, a également permis de présenter les actions mises en place dans les deux pays, en matière notamment d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique en viticulture, amorce de collaborations futures.

Prochain congrès en France, à Dijon en octobre 2024

Par ailleurs, John Barker a été élu nouveau directeur général de l'OIV. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 2024, à la suite de Pau Roca, chaleureusement remercié pour son implication ces 5 dernières années.

Enfin, la France a annoncé qu'elle accueillerait à l'automne 2024 le prochain congrès de l'OIV à Dijon. L'événement marquera le centième anniversaire de l'OIV. La création de l'organisation remonte à 1924 à Paris, où fut signé le traité fondateur par huit États-membres (France, Espagne, Tunisie, Italie, Portugal, Hongrie, Luxembourg et Grèce).

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/congres-oiv-2023>

List of links present in page

1. <https://www.douane.gouv.fr/>
2. <https://www.franceagrimer.fr/>
3. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/durabilite>